

REGLEMENT INTERIEUR CB'sport

ART 1 : Pratique

Les séances sont dispensées du mois de septembre au mois de juillet hors vacances scolaires de la zone A, et hors jours fériés.

ART 2 : Obligations

Pour accéder aux séances il faudra :

- Avoir son abonnement à jour de règlement.
- Avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à l'activité suivie de moins d'un an.
- Avoir accepté et signé le présent règlement intérieur.
- Avoir le niveau demandé pour intégrer le groupe. Si votre niveau n'est plus suffisant par manque de pratique, il pourra vous être imposé de changer de groupe, le temps d'une remise à niveau.
- Avoir le matériel nécessaire pour les séances demandées. Attention ! Pour les séances en nocturne : avoir une signalétique suffisante **pour voir ET pour être vu.**

ART 3 : Absences

Il vous est demandé d'être le plus assidu possible afin de ne pas couper votre progression.

Il est possible d'intégrer un groupe de niveau plus faible en cas d'absence sur la séance de référence.

ART 4 : Droit à l'image

CB'sport se réserve le droit d'utiliser gratuitement l'image des participants à des fins de communication et de publicité, sur tout support que ce soit.

ART 5 : Remboursement

Plusieurs formules d'abonnement sont proposées. Libre à chacun de choisir son engagement.

Il n'y aura donc aucun remboursement possible et ce sous aucune raison.

Céline Brunel

CB'sport

Nom – Prénom

Signature